



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

05987-F

Distr. RESTREINTE

UNIDO/11/PD.151

27 mai 1974

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT
DE LA DEUXIEME REUNION CONSULTATIVE
SUR LA MISE AU POINT DE PRODUITS EXPORTABLES
ET LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ORIENTEES VERS L'EXPORTATION

Bruxelles, 20-29 novembre 1973

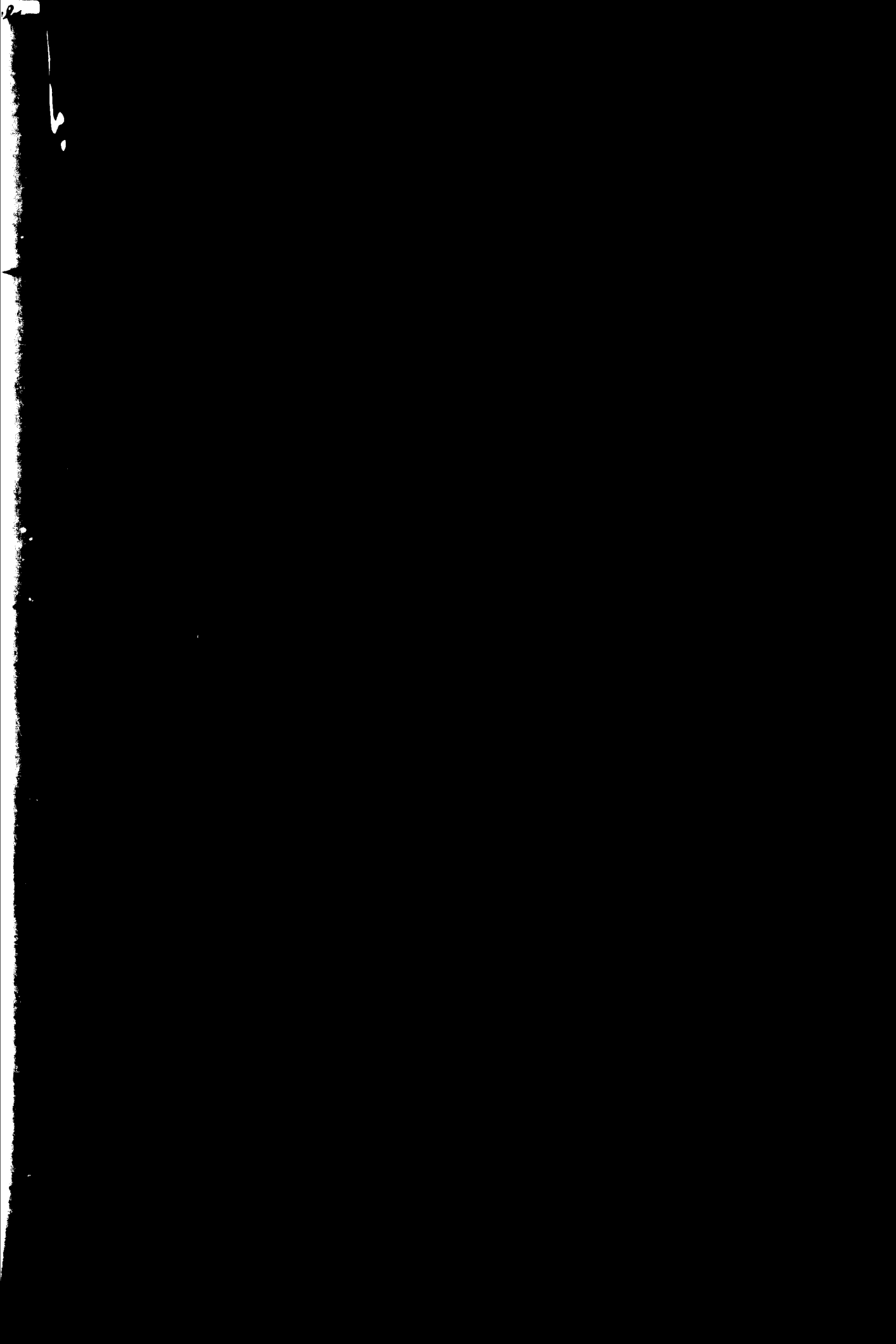


TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	3
But de la réunion	4
Mesures consécutives	5
I. ORGANISATION DE LA REUNION	6
II. SELECTION DES PRODUITS	8
Catégories de produits	8
Essais	9
III. RESUME DES DEBATS	9
Programme d'orientation	9
Entretiens particuliers avec les représentants des milieux d'affaires et exposition	10
Propositions en vue de l'amélioration des produits	10
Visites et activités complémentaires	12
Observations des participants	12
ANNEXES	
I. SUGGESTIONS RELATIVES AUX ACTIVITES COMPLEMENTAIRES A MENER	15
II. LISTE DES PARTICIPANTS ET DES CONFERENCIERS	17
Participants venus des pays en voie de développement	17
Experts et spécialistes de certains pays européens ayant participé à la réunion	25
Liste des conférenciers	26
III. EXEMPLES D'OBSERVATIONS PRESENTES PAR L'INSTITUT BELGE DE L'EGALLAGE	37

INTRODUCTION

La deuxième Réunion consultative sur la mise au point de produits exportables et le développement des industries orientées vers l'exportation a été tenue à Bruxelles du 20 au 29 novembre 1973. Elle avait été organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Administration générale de la coopération au développement (AGCD), au nom du Gouvernement belge.

La réunion a permis aux participants venus de pays en voie de développement de s'entretenir avec des spécialistes, des techniciens et des hommes d'affaires de Belgique et d'autres pays d'Europe, des améliorations et des adaptations à apporter à leurs produits d'exportation pour les rendre conformes aux normes du marché européen. Les entretiens bilatéraux ont porté sur les échantillons de produits présentés lors de la réunion.

Les participants ont également eu l'occasion de participer à un programme d'orientation de deux jours comportant des exposés sur les sujets suivants : l'adaptation des produits et de la fabrication - secret de la réussite en matière d'exportation; l'adaptation des produits et le fabricant; les techniques modernes dans l'industrie textile.

Les divers produits présentés étaient fondamentalement de bonne qualité, mais on a constaté qu'il fallait la plupart du temps les modifier, les adapter et les améliorer. Dans de nombreux cas, les fabricants pourront sans doute résoudre eux-mêmes les problèmes posés, mais dans d'autres il faudra envisager une assistance extérieure. Plusieurs participants européens ont offert leur concours. Les participants de huit pays ont fait des recommandations concernant l'assistance complémentaire qui pourrait être fournie, si possible, par l'ONUDI. La liste de ces recommandations figure à l'Annexe I.

Durant la réunion, plusieurs possibilités de sous-traitance et de promotion des investissements (transferts d'unités de production) se sont présentées et, bien que la conclusion de contrats ne fût pas l'un des objectifs immédiats de la réunion, des participants ont annoncé que des commandes fermes d'un montant d'environ 550 000 dollars avaient été passées, sans compter les commandes d'essai.

But de la réunion

On a constaté que c'est un manque de savoir-faire en matière de conception, de fabrication, d'emballage et d'expédition des produits d'exportation qu'est imputable, dans une large mesure, la faiblesse relative du volume des exportations de produits semi-finis et finis non traditionnels des pays en voie de développement. Les normes et les tailles sont différentes dans la plupart des pays tandis que les exigences en matière de qualité varient de l'un à l'autre. Il faudrait améliorer la qualité des produits et appliquer à ce sujet un contrôle très strict. Pour que ces produits deviennent compétitifs sur les marchés mondiaux, il faudra éventuellement revoir l'ensemble du système de production. Les goûts variant d'un pays à l'autre, il est nécessaire de fabriquer plusieurs modèles d'un même produit. Enfin, les prix jouent également un grand rôle dans le succès ou l'échec des efforts d'exportation.

Tels sont quelques-uns des problèmes que doivent résoudre les industriels qui souhaitent exporter ou qui recherchent de nouveaux débouchés. En outre, la plupart des pays en voie de développement sont très éloignés des pays importateurs et l'absence de liaisons fréquentes ou régulières avec ces pays contribuent à accroître les prix de revient et rend les exportations plus difficiles.

Pour que les produits puissent s'imposer sur les marchés des pays industrialisés, il faut avant tout leur apporter les améliorations nécessaires. Il s'ensuit que pour créer des industries d'exportation prospères, il est nécessaire de remédier au manque d'information et de communication entre pays en voie de développement et pays importateurs.

L'objectif principal de cette réunion - qui n'était ni une foire, ni une exposition commerciale, ni une conférence de type classique - était de favoriser le développement des industries d'exportation grâce à la coopération internationale au niveau de l'entreprise. Les contacts établis durant la réunion par des fabricants et des directeurs techniques d'entreprises de 15 pays en voie de développement leur ont permis de recevoir, de la part de 178 participants européens, des conseils sur les améliorations à apporter à leurs produits et à leurs méthodes de fabrication et sur la mise au point de produits non traditionnels en vue de leur exportation. Ces conseils s'inspiraient essentiellement de l'étude des échantillons qui avaient été choisis avant la réunion chez des fabricants de pays en voie de développement.

La réunion a permis aux fabricants de se documenter sur :

- a) Les produits pour lesquels une assistance technique pourrait être fournie au niveau des entreprises par des représentants de pays développés;
- b) Les produits pour lesquels une assistance technique serait nécessaire et pourrait être demandée à l'ONUDI par l'intermédiaire des gouvernements des intéressés;
- c) Les produits auxquels les fabricants pourraient apporter eux-mêmes les modifications de détail nécessaires.

Une autre caractéristique importante de cette réunion est que les contacts et les échanges d'information ont permis non seulement de déterminer les améliorations à apporter aux produits mais de favoriser la fourniture d'une assistance technique directe d'entreprise à entreprise. Les fabricants ont en outre eu l'occasion de discuter de leurs besoins éventuels dans le domaine des connaissances techniques et du savoir-faire, de la conclusion d'accords de licences et de contrats de sous-traitance, de la création d'entreprises communes et de transfert d'unités de production.

Mesures consécutives

La réunion a été considérée comme le point de départ de mesures complémentaires pour l'application desquelles l'ONUDI serait prête à fournir une aide à la demande des gouvernements intéressés et sous réserve qu'elle dispose de crédits suffisants. Ces mesures sont considérées comme l'élément le plus important du programme de l'ONUDI pour l'adaptation et la mise au point de produits industriels. Etant donné toutefois que les problèmes posés peuvent être très complexes et différents suivant les cas, l'action de l'ONUDI n'est pas fixée à l'avance et les projets exécutés sont conçus pour répondre exactement aux besoins des fabricants.

Des suggestions concernant des activités complémentaires qui pourraient être menées grâce à une assistance technique fournie par l'ONUDI ont été présentées lors de la réunion par les participants de huit pays en voie de développement. La liste de leurs suggestions figure à l'Annexe I.

La Belgique, dont le gouvernement a accepté d'être l'hôte de la réunion et de contribuer aux frais, a constitué un choix judicieux étant donné qu'elle occupe une position centrale dans la Communauté européenne.

I. ORGANISATION DE LA REUNION

La réunion comportait les trois phases suivantes :

- a) Un programme d'orientation comprenant des exposés, des discussions de groupe et des entretiens sur les problèmes posés par l'adaptation et l'amélioration des produits;
- b) Des entretiens bilatéraux entre des fabricants ou des directeurs techniques des pays en voie de développement et des experts représentant les milieux d'affaires européens en vue de déterminer les modifications et les améliorations à apporter à certains produits;
- c) Des visites.

Ont été invités à participer à cette réunion les pays en voie de développement qui avaient approuvé le projet ou qui ont été pressentis à la suite de renseignements supplémentaires fournis à l'ONUDI ou au Gouvernement belge.

Les gouvernements intéressés ont été informés de la tenue de la réunion et des catégories de produits auxquelles elle serait consacrée. Ils ont été invités à faire savoir à l'ONUDI s'ils souhaitaient y participer et à indiquer les branches d'industrie et les entreprises qui souhaiteraient s'y faire représenter ainsi que les produits qui pourraient être choisis dans les catégories prévues pour être présentés à la réunion.

Les pays en voie de développement ayant participé à la réunion sont les suivants :

Colombie	Pakistan
Costa Rica	République de Corée
Côte d'Ivoire	Sénégal
Inde	Thaïlande
Indonésie	Tunisie
Iran	Turquie
Malte	Venezuela
Mexique	

Les participants des pays en voie de développement étaient des fabricants, des directeurs d'usines et des fonctionnaires. Les fabricants invités à la réunion ont été choisis parmi les candidats proposés par les gouvernements. Les critères appliqués pour la sélection étaient les suivants :

- a) L'adaptation des produits ou l'amélioration des procédés de production répondaient à un besoin réel;
- b) La société considérée exportait ou souhaitait exporter;

- c) Les participants étaient en mesure de prendre part à toutes les activités prévues;
- d) Les organisateurs étaient assurés que les conclusions de la réunion seraient diffusées.

La majorité des fabricants présents n'avaient jamais exporté vers les pays de la CEE ni visité de pays d'Europe ou de pays industrialisés. Nombre d'entre eux ont exprimé le désir de commencer à produire pour l'exportation.

On avait invité pour chacun des pays participants un fonctionnaire chargé de la promotion des industries orientées vers l'exportation afin d'assurer une large diffusion dans les pays en question aux connaissances acquises lors de la réunion en matière d'adaptation des produits.

On trouvera à l'Annexe II la liste des participants des pays en voie de développement.

Outre les représentants des pays en voie de développement, 178 spécialistes et experts de Belgique et d'autres pays européens ont pris part à la réunion.

A la séance d'ouverture, M. G. Cudell, Ministre belge de la coopération au développement, a prononcé une allocution de bienvenue.

II. SELECTION DES PRODUITS

Catégories de produits

A la suite des informations recueillies au sujet des produits qui pourraient être présentés à la réunion et des discussions menées avec le pays hôte, les trois catégories de produits suivantes ont été choisies :

- a) Articles de voyage en cuir, tissu et matières plastique;
- b) Articles d'habillement en cuir et en tissu;
- c) Objets décoratifs en métal, bois et céramique.

La sélection finale des produits d'exportation non traditionnels qui seraient présentés à la réunion a été opérée d'après les critères suivants :

- a) Nécessité d'adapter et/ou d'améliorer les produits ou leur procédé de fabrication pour répondre aux exigences des marchés internationaux;
- b) Existence d'une demande suffisante du produit considéré sur le marché choisi;
- c) Volonté du fabricant d'exporter vers le marché choisi (compte tenu de la politique de développement industriel de son gouvernement).

Essais

Avant d'être présentés à la réunion, les échantillons de produits ont été soumis à divers essais dans le laboratoire du Ministère belge des affaires économiques. Nombre d'entre eux ont également été contrôlés à leur arrivée par l'Institut belge d'emballage et les exposés faits à ce sujet au cours de la réunion étaient fondés sur ces contrôles. Les résultats des essais ont été communiqués aux intéressés.

L'attention des participants a également été attirée sur la possibilité d'effectuer d'autres essais après la réunion et sur le projet pilote inter-régional que l'ONUDI envisage d'entreprendre dans le domaine des essais et pour lequel l'Organisation s'est assuré le concours de divers instituts spécialisés.

III. RESUME DES DEBATS

Programme d'orientation

Cette partie du programme, qui s'est étalée sur deux jours, comportait des exposés, des discussions de groupe et des entretiens avec des experts sur les problèmes posés par l'adaptation des produits suivant différentes optiques, celle du consommateur et celle d'un fabricant qui possède une usine en Belgique et une autre dans un pays en voie de développement.

Les participants ont dans l'ensemble approuvé le choix des thèmes des exposés et des conférenciers. Nombre d'entre eux ont toutefois estimé que ce programme, venant au début de la réunion, était trop chargé. Ils se sont félicités de ce que les conférenciers aient pris pour exemple, autant que possible, les problèmes et les produits des pays et des fabricants participants; ainsi :

- a) Pour la question de l'emballage de transport, un expert de l'Institut belge d'emballage avait été envoyé à l'aéroport pour prendre des photos des emballages mal réalisés à l'arrivée des échantillons. Ces exemples ont été analysés au cours d'un exposé général; la distribution aux participants des photos accompagnées du rapport de l'expert a permis de les intéresser bien davantage à la question des méthodes de conditionnement. Les participants ont également eu l'occasion de discuter des problèmes pratiques de conditionnement au cours d'une visite d'une demi-journée à l'Institut d'emballage;
- b) Le conférencier qui a fait un exposé sur le contrôle de la qualité s'est référé uniquement aux produits présentés à la réunion en l'illustrant d'exemples relatifs à trois formes d'adaptation de produits : adaptations imposées par les pouvoirs publics; adaptations nécessaires pour des raisons commerciales; adaptations imposées par le consommateur.

Les échantillons présentés par les participants ont été analysés de ce point de vue et des projections ont été faites à l'aide d'un épiscopes pour illustrer notamment les résultats :

- D'un contrôle du titre pour la coutellerie;
- D'un essai de lavage pour le bois;

- D'un essai au cadmium/plomb pour les ustensiles de cuisine émaillés;
- D'un contrôle du rétrécissement, de la solidité des couleurs, de la tenacité et de l'ignifugation pour les matières textiles, les vêtements, les tissus d'ameublement et rideaux.

Les résultats de ces essais et contrôles ont en outre été analysés dans l'optique des règlements déjà appliqués ou envisagés en Belgique et dans la CEE.

Entretiens particuliers avec les représentants des milieux d'affaires et exposition

La deuxième partie de la réunion a été consacrée à des entretiens particuliers entre des participants de pays en voie de développement et des spécialistes d'entreprises européennes, entretiens qui ont porté sur les échantillons de produits présentés.

Certains visiteurs ont estimé qu'il serait souhaitable d'exposer tous les échantillons dans une seule pièce et de louer davantage de locaux pour les discussions et les négociations avec les fabricants. En ce qui concerne les produits exposés, les visiteurs ont estimé qu'ils étaient bien choisis et que nombre d'entre eux pouvaient réellement être adaptés aux besoins du marché. Certains ont déploré que les gammes de produits présentées aient été aussi restreintes. Il a été conseillé de choisir pour la prochaine réunion une gamme plus large de produits, car les discussions sur les améliorations à leur apporter seraient plus fructueuses si elles ne portaient plus seulement sur un petit nombre d'articles mais sur une gamme complète de produits de chaque entreprise.

Propositions en vue de l'amélioration des produits

Conditionnement pour l'exportation

Les participants, en particulier ceux de Malte et de la Tunisie, ont montré de l'intérêt pour les informations et les services offerts par l'Institut belge d'emballage qui a soumis les échantillons à des essais poussés à leur arrivée en Belgique, qu'ils aient été expédiés par avion, par bateau ou par un

moyen de transport terrestre. Cet institut a accepté en outre de donner tous les conseils nécessaires pour résoudre les problèmes posés par l'adaptation des produits. Il a été suggéré à l'ONUDI de se mettre en contact avec les services belges de la coopération pour étudier la possibilité d'entreprendre diverses activités communes dans ce domaine. A la demande des gouvernements, l'ONUDI est disposée à envisager l'organisation de cours et de stages dans ce domaine sous réserve qu'elle dispose des crédits nécessaires.

Amélioration des articles en cuir

Les spécialistes présents ont recommandé d'apporter aux articles de voyage présentés des modifications sous plusieurs rapports :

- Poids et modèle des articles;
- Utilisation de matériaux de remplacement pour la doublure intérieure;
- Qualité des fermetures.

Contrôle de la qualité

Les analyses de laboratoire et les observations des hommes d'affaires européens présents ont montré la nécessité de procéder à un contrôle de la qualité dans un double but :

- a) Assurer une certaine continuité dans la qualité des produits;
- b) Faire en sorte que tous les exemplaires d'un même produit présentent les mêmes caractéristiques techniques; dans certains cas, en effet, les analyses de laboratoire ont révélé de grandes différences entre les divers échantillons d'un même produit.

Formation dans le domaine du merchandising

Les participants se sont déclarés convaincus qu'une formation donnée par des spécialistes au personnel de leurs usines dans le domaine du merchandising (établissement de spécifications techniques, de spécifications pour des études et le conditionnement, etc.) les aiderait beaucoup à adapter leur production aux exigences des pays importateurs. Une grande société belge a marqué son accord de principe à une collaboration en la matière. A la demande des gouvernements, l'ONUDI est prête de son côté à envisager de patronner une telle initiative sous réserve qu'elle soit approuvée par les organes délibérants compétents des Nations Unies.

Guides pour l'adaptation des produits

Les participants ont estimé qu'un guide indiquant les spécifications techniques adoptées par les acheteurs professionnels pour les produits industriels d'exportation serait très précieux. L'ONUDI pourrait par exemple se mettre en contact avec de grandes sociétés importatrices qui seraient disposées à lui communiquer les instructions qu'elles donnent à ce sujet. Pour les branches d'industrie non représentées à la réunion de Bruxelles, l'ONUDI est prête, si les gouvernements participants le lui demandent, à étudier la possibilité de contribuer au financement de telles activités.

Visites et activités complémentaires

La troisième partie de la réunion a été consacrée à des visites, à de nouvelles conférences et à des démonstrations sur place.

Des visites ont été organisées :

- A l'Institut belge d'emballage;
- Dans des grands magasins;
- A des foires internationales du meuble.

A l'Institut belge d'emballage, les participants ont suivi avec beaucoup d'intérêt un exposé sur :

- Les normes en matière de conditionnement;
- Les méthodes d'essais physiques, mécaniques, chimiques, hygrométriques et climatologiques;
- La façon de remédier aux défauts constatés.

Observations des participants

A la fin de la réunion, il a été demandé aux participants de formuler des observations.

Les participants ont estimé que la réunion avait été bien organisée. En 10 jours, elle avait permis de mener à bien de nombreuses activités : conférences, expositions de produits et larges consultations. Pour la plupart des industriels des pays en voie de développement, l'échange d'informations

auquel ils ont pu procéder avec les représentants des milieux d'affaires européens, ont été d'une grande utilité et les résultats obtenus très positifs. La réunion a permis aux participants de se faire une idée précise des goûts et des exigences du marché en Belgique et dans les autres pays européens représentés quant à la qualité, aux systèmes de production, aux modèles, au conditionnement et au prix des produits. La plupart des participants ont estimé que des contacts fructueux avaient été noués avec les milieux d'affaires belges, contacts qui pourraient favoriser les relations d'affaires avec eux, notamment dans le domaine de la sous-traitance.

En ce qui concerne la durée de la réunion, les participants ont exprimé des opinions divergentes. Pour nombre d'entre eux, les exposés auraient dû s'étaler sur trois jours au moins afin de ne pas trop fatiguer les auditeurs; pour d'autres, deux jours suffisaient. Certains ont estimé que le temps réservé aux consultations pourrait être ramené à quatre jours. Un participant a suggéré que les réunions de ce genre ne durent qu'une semaine, du lundi au vendredi.

Les discussions animées qui ont suivi les exposés ont montré qu'ils avaient suscité beaucoup d'intérêt parmi les participants. Il a été proposé d'examiner les questions ci-après lors des prochaines réunions : contrôle de la qualité, nouvelles techniques de production, contrôle avant expédition, remplacement de matériaux naturels, sous-traitance et entreprises communes.

Les participants ont estimé dans l'ensemble que l'exposition avait été organisée de manière satisfaisante. Trois d'entre eux ont cependant considéré que l'espace qui leur avait été attribué était insuffisant.

Certains participants ont été d'avis que le personnel chargé de faciliter les entretiens bilatéraux n'était pas assez nombreux. L'un d'eux a estimé qu'il aurait fallu prévoir un fonctionnaire pour cinq à huit industriels participants afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Il a été recommandé que les prochaines réunions soient consacrées non seulement aux produits de l'industrie textile mais également à ceux de l'artisanat notamment aux articles en cuivre, en laiton, en bois, en onyx et en marbre, ainsi qu'aux articles de mode, aux instruments chirurgicaux, à la coutellerie et aux articles de sport.

Certains participants ont demandé à l'ONUDI de les aider à promouvoir leurs industries d'exportation et ils ont proposé de fournir à cet égard les informations nécessaires à la Section des industries d'exportation de l'Organisation.

Les délibérations et les recommandations formulées ont fait ressortir la nécessité d'entreprendre des activités consécutives d'assistance technique. Il a donc été proposé que l'ONUDI s'efforce d'obtenir des fonds au titre des SIS ou d'autres sources en vue de financer ces activités.

La mise au point des produits est une activité permanente. On en a conclu que si l'on voulait obtenir des résultats tangibles, il fallait que les réunions consultatives soient organisées de façon régulière et répétée dans les différents pays disposés à les accueillir. A cet égard, le Japon, le Brésil, la République fédérale d'Allemagne et d'autres pays ont été cités.

ANNEXE I

SUGGESTIONS RELATIVES AUX ACTIVITES COMPLEMENTAIRES A MENER

Les participants à la deuxième Réunion consultative sur la mise au point des produits pour l'exportation ont attiré l'attention sur la nécessité d'entreprendre certaines activités complémentaires d'assistance technique dont le financement pourrait être assuré par l'ONUDI.

Pays

Domaine d'assistance

Costa Rica

1. Conseils et assistance au Centre de promotion des exportations pour la mise au point d'un système efficace de contrôle de la qualité.
2. Un expert pour aider le Centre de promotion des exportations en ce qui concerne le conditionnement pour le transport.
3. Une équipe d'experts pour aider le Centre de promotion des exportations à organiser, à l'intention de directeurs d'entreprise, un programme de formation portant sur les techniques de production et de comptabilité analytique d'exploitation.
4. Essai de produits costariciens en vue de déterminer s'ils répondent aux exigences essentielles des pays importateurs. (A la suite de ces essais, on peut s'attendre à d'autres suggestions.)

Colombie

1. Essai d'autres produits, adaptations conseillées pendant la réunion, dans des instituts d'essais européens.
2. Un expert pour aider la Fédération des Chambres de commerce à mettre au point des techniques efficaces de contrôle de la qualité dans des entreprises appartenant à divers secteurs.
3. Un technicien du textile pour aider à adapter les produits en vue de leur exportation, pendant environ quatre mois.

Inde

1. Expert ayant une longue expérience de la fabrication de vêtements en textiles et d'articles en cuir pour aider la TDA à adapter, sur le plan de la technique et des modèles, ses produits destinés à des marchés déterminés.
2. Assistance dans le cadre du Programme de sous-traitance internationale de l'ONUDI.

Pays

Domaine d'assistance

Indonésie

1. Un consultant attaché au Ministère de l'Industrie, (Direction générale de l'industrie légère et de l'artisanat) pour donner des conseils sur une stratégie pour la promotion des industries d'exportation - six semaines environ.
2. Deux experts pour aider le même ministère dans le domaine de la technologie, de l'amélioration de la conception des produits et de la productivité.

Côte d'Ivoire

1. Un technicien du vêtement modéliste - environ quatre mois.
2. Bourses de perfectionnement permettant au personnel local d'acquérir une connaissance approfondie des techniques nouvelles.

Mexique

1. Assistance d'un expert en contrôle de la qualité pour les produits de la céramique et les articles en cuir.
2. Un expert pour aider à mettre au point des produits en céramique et les articles en cuir en vue de l'exportation.

Pakistan

1. Un expert du conditionnement des produits industriels de petites dimensions - six mois au maximum.
2. Conseils et assistance pour la mise en place d'institutions et d'organisations chargées de centraliser les opérations d'établissement des prix de revient, d'inspection avant expédition et de contrôle de la qualité pour les produits destinés à l'exportation.
3. Une équipe d'experts pour former des cadres supérieurs et moyens d'entreprises industrielles, en particulier dans le domaine de la planification, de l'organisation et de la production.

Tunisie

1. Envoi d'une équipe de spécialistes chargés de recommander les adaptations nécessaires, notamment dans le domaine de la qualité, de la finition et du conditionnement des articles textiles, des articles en cuir, des chaussures et des produits de la tannerie, en vue d'atteindre les normes recommandées au cours de la réunion.
2. Conseils et assistance pour la création d'un centre de normalisation et de contrôle du conditionnement des produits destinés à l'exportation.

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS ET DES CONFÉRENCIERS

Participants venus des pays en voie de développement

COLOMBIE

H. B. Moreno Escobar
Secrétaire général
Chambre de commerce de Girardot
Girardot

H. J.A. Gardona
Euclex Periquita
P.O. Box 1637
Bucaramanga

H. D. Castaneda Lora
Castrol Ltd.
43 A No 22 D 18
Bogota

H. J. Tamayo
Cristaleria Milan
P.O. Box 6075
Bogotá, Ant.

COSTA RICA

Una Maria Lourdes Quiros
Jefe, Dept. de Evaluación e Investigación
Centro de Promoción de Exportaciones e Inversiones
P.O. Box 5418
San José

H. B. Barona
Presidente
Industrias Barona
P.O. Box 1800
San José

H. J.B. Schuchman
Presidente
Iluminacion Constructores S.A.
P.O. Box 1300
San José

COTE D'IVOIRE

M. J.M. Biley
Directeur
Centre ivoirien du commerce extérieur
Boite postale 804
Abidjan

M. Frédéric Abié
Directeur
Manufacture ivoirienne de confection enfantine EICE
B.P. 2094R
Abidjan

M. P. Baillieux
ATMORA
Abidjan

INDIE

M. Jagabata Ghosh
Chef du Service de commercialisation
State Trading Corporation of India Ltd.
33, Jangpeth
New Delhi

M. A.K.A. Abbas Samad
General Exports (India)
23, North Beach Road
Madras 600002

M. N.S. Gupta
Special and Sons
20 East Park Area
Laxmi Nagar
New Delhi 9

Mrs Dolly Bhand
Administrateur Adjoint
International (Trawance) Private Ltd.
6, Pratap Buildings
New Delhi

M. Eshan K. Shah
Director
Eastern Silk Mfg. Co. Ltd.
21 A, Naraina Lane
New Delhi

M. Eshan Shah
Director
Eastern Silk Mfg. Co.
21A, Naraina Lane
New Delhi

B. Behanjit Singh
Directeur exécutif
Balfin Agencies
12/3 Anaf Ali Road
New Delhi

INDONESIE

B. SUKARNO
Directeur du développement
Industrie légère et artisanat
Government Indonesia
Jalan Kebon Binasang III/8
Djakarta

B. P. Adhi Sharma
P.O. Lawang Jaya
Jl. Kemurnian VI/190-J
Djakarta

B. Dedi Sharanvan
Directeur
Pina Furniture Ltd.
Jl. Rajapahit 274
Semarang

B. Hendarto Gunawan
Administrateur délégué
The New Asia Industries Co. Ltd.
55, Jalan Jembatan Dua
Djakarta

B. Hartono
P.O. Lawang Jaya
Jl. Kemurnian VI
Djakarta

B. Samsi Saeng Samsi Saeng
Directeur
Giat Gunawan
15 A, Jl. Mangrove
Jogjakarta

B. Samsi Saeng
Samsi Saeng Dutch Art Gallery
P.O. Box 24
Jogjakarta

IRAQ

M. Thabit M. Al-Jader
Directeur commercial
Office national des industries textiles
Bagdad

M. Ibrahim Moses
Al-Khayam Trico Co.
Bagdad

M. Sadik Murwar Al-Bawi
Directeur
Office national des industries du cuir et des cigarettes
Bagdad

IRAN

M. Mohammed Tammami
Directeur
Office de la coopération internationale
Centre de promotion des exportations
17 avenue Kermanshah
Teheran

M. Ahmad Ebrahimi
Steel Stainless Steel Co.
Jadeh Arangah Koushok Haghabol
Bazar 14
Teheran

M. Ehsaous Karwan
Centre de l'artisanat iranien en Belgique
Pavillon
98-99 avenue Louise
1050 Bruxelles

ITALY

M. Francis Crim
Ercole Ferrarini (Italia) Ltd.
Via Gili, 24/25

M. Charles Nicollet
Charles Nicollet Leather Goods Ltd.
Via S. Marco Street
Genoa

M. Ronald Nicollet
The Consul
Piazza S. Marco
Genova

MEXICO

H. Hugo Cordero Ramirez
Jefe, Seccion Oferta Nal de Articulos de Piel
Mexican Institute for Foreign Trade
Mexico, D.F.

PAKISTAN

H. Mohammed Anas
Directeur général adjoint
Bureau de promotion des exportations
Gouvernement pakistanais
Karachi

H. Mashkoor Ahsan
Directeur du service des exportations
Ultra Modern Furnishers
Somerset

H. Syed Zafar Abbas Rizvi
Directeur
M/s Pak Carpet Industries Ltd.
P.O. Box 7242
Dundas Street
Sadar Karachi

H. Ahmad Saeed
Service Industries Ltd.
Galberg
Lahore

H. S.H. Shafi
Amar Commercial Corporation
16-B, Nagarkhala House
P.O. Box 1195
Lahore

H. Ammar Ahmad Rajwani
Niro Garment Industries
Nihar Sana Estate
Vajpur Road
Karachi 2

REPUBLIC OF KOREA

H. Sun-Young Jung
Ministère du Commerce et de l'Industrie
1-10 Dongsu-gang
Seoul-ku
Seoul

M. Hong Geun-Hi
Myosung Mooslan Co. Ltd.
Seoul

M. Tae Sung Park
Dong Oh Commercial Co. Ltd.
Seoul

GENERAL

M. André Kacmerlen
SOGITEX

THAILANDE

M. Sirichai Saiphatawa
Service officiel de la promotion des exportations
Département de la promotion de l'industrie
Ministère de l'industrie
Rama VI Road
Bangkok

Mme Lucette Pritchard
Administrateur délégué
Pritchard Ltd.
1037 Ploenchit Road
Bangkok

Mlle Somari Samanthai
Eleganz Thai
296/5, Silom Road
Bangkok

TUNISIE

M. Mustafa Chahed
Direction de l'industrie et de l'économie nationale
Tunis

M. Abdelkris Ben Fadhl
Chef du Service commercial
Office national de l'artisanat
Ben-Ben

M. Larbi Bekri
Président Directeur
Société nationale du liège
12, rue de Hollande
Tunis

M. N. Bouzgarou
Directeur commercial
SOCITEX
14, rue des Tanneurs
Tunis

M. N. Cherif
Directeur
Centre national du cuir et des chaussures
Tunis

M. N. Ali Darghouth
Président Directeur général
Société Filtiss
21, rue de Blida Jebel Jelloud
Tunis

M. N. Kanoun
Directeur
Centre de promotion des exportations
19, rue d'Allemagne
Tunis

M. S. Khenessi
Chef de Division à l'Agence de promotion des investissements
Tunis

M. B. Saidane
Président Directeur général
SOCITEX
14, rue des Tanneurs
Tunis

TURQUIE

M. Ahmet Yilmaz Öztürk
Directeur commercial
Siberbank Marinas Menesesesi
Bursa

M. Ali Aynaci
Directeur du marketing
Etila
Cumhuriyet Cad. 273
Harbiye
Istanbul

M. Kirker Balci
Directeur
KON Tekstile and Confection Factories
Siraceviziler Yeni Yol No 12
Sisli
Istanbul

M. Dogan Dogan
Directeur
Sümerbank
Basma Sanayii Müessesesi Kalkapinar
Izmir

VENEZUELA

M. Adolfo Pena Utrera
Ministerio de Fomento
Asesor Economico
Caracas

M. Enrique Beracasa
Association vénézuelienne des tanneurs
J.M. Benarroch Y Cia.
Avenue Urdaneta 119
P.O. Box 193
Caracas

M. G. Cotua Santana
Industrias Construccion - Manufacturas
Caracas

M. Tibor S. Matyas
Cavediv-Avex
P.O. Box 2360
Caracas

M. F. Orchilles
Empresas
P.O. Box 61935
Caracas

Experts et spécialistes de certains pays européens
ayant participé à la réunion.

Allemagne (République fédérale d')

Bundesanstalt für Aussenhandelsinformation
5000 Köln 1
Blaubach 13
M. Leonhardt

Alteco GmbH
8021 Hohenschäftlarn
R. Dessecker

Canda International and Co.
Frohnhauserstr. 71
Essen
C. Fetsch

Gisberth Plugge vdi
35 Kassel-B
Sichelsteiner Weg 17
G. Plugge
N. Lösemann

Werner Lindemann
D-6050 Offenbach am Main
Stauffenbergstr. 11
W. Lindemann

Nowak Import
433 Mülheim a.d. Ruhr
Gracht 170 B
S. Nowak

Peter, Anton, Paul and Co.
6053 Obertshausen bei Offb.
Friedrichstr. 13
P. Ott

Rappel und Sohn
D-822 Traunstein
S. Rappel

Planungsgruppe Ritter
D-624 Königstein
Wiesbadenerstr. 92
A. Kornfeld

Schreiber
6050 Offenbach/Main
Bettinastr. 15
W. Neumann

Belgique

Ancienne Maison Dujardin
85, rue du Prince Royal
1050 Bruxelles

Paul Andries
55, rue St Georges
1050 Bruxelles

Atlas S.A.
12, rue du Nieuwmolen
1070 Bruxelles

Autatian
60, rue Bosquet
1060 Bruxelles

Guido Bavastro
32, rue M. Bervoets
1190 Bruxelles

Chislain de Behault
51, rue d'Arlon
1040 Bruxelles

Binich Sampatisiri
Bruxelles

Blue Star
Wetterensteenweg 5
9201 Massemen

Butch
46, rue de Joncher
Bruxelles

Cadeaux Orient
rue Veeweyde
1070 Bruxelles

Duror
Hofstraat 235
9000 Gand

Eube
2, rue Renkin
1030 Bruxelles

Comptoir commercial et industriel sprl
358-362 avenue de la Couronne
1050 Bruxelles

Mme Ullene de Schooten
Mme Van Stratum
P. Welcomme

R.L. Dijar

D. Atlas
H. Javerbaum

H. Estatian

G. Bavastro
H. Maeterlinck

G. de Behault

B. Sampatisiri

R. Corthals

H. Tellier

H. de May

P. Perquy

B. Saleper

R. Barosa

Continental Carpet Cie. n.v. Groenestraat 330 8600 Nenen	H. Goemaere
Ets. M. Clairembourg 12, rue Haute 4330 Grace-Hollogne	M. Clairembourg
Codinex 22, rue H. de Braekeleer 1040 Bruxelles	Y. Conter
E. and A. Cortvriendt S.A. 175, Chaussée de Forest 1060 Bruxelles	M. Cortvriendt
Croon-Faes Guido Gezellestraat 43 1800 Vilvoorde	D. Croon-Faes Mme J. Croon-Faes
Ets. Dagneaux sprl Chemin Vert 125 6050 Lodelinsart	
De Brouwer Burg. Haenkranstr. 64 Industriepark 9220 Merelbeke	M. Kindt
De Vos Franz Courtenstraat 5 Dendermonde	A. de Vos
Dorvin sprl 16 avenue du Parc 1160 Bruxelles	J. Goldberg
Eddy Belgium Polenstraat 17 9940 Sleidinge	E. Vormezeele
Etamil Chaussée d'Alsenberg 206 1130 Bruxelles	Mme Blasi
S.A. Chemiserie Eterna 95 Chaussée d'Audenarde 7500 Tournai	R. Paire
Extension Textile sprl 14, rue des Bogards 1000 Bruxelles	M. et Mme Dalree

Firma d'import-export
Or. Torienlaan
1860 Meise

Freymer S.A.
St Pietersvliet
2000 Anvers

G.B. Enterprises N.V.
Ter Borchtlaan 4
2520 Edegem

Galeries Anspach
Boulevard Anspach
1000 Bruxelles

Gemaco
57, rue du Marteau
1050 Bruxelles

Ets Jean Gilson
20, rue de la Pisteinte
1030 Bruxelles

Firma Goosens
Doornstraat 4
Tense

Grand Magasin
82 chemin du Gros Tienne
1328 Ohain

Albert Haut et Fils
sprl OCADO
56 avenue Louis Bruette
1170 Bruxelles

Société Haumont
Koning Albertstraat 17
Hasselt

Hindustan House
151 avenue Louise
1050 Bruxelles

Nobo Belgium

Ets Huygebaert
Molenweide
Nechelen

J. Coen

Y. Van der Cruyssen

H. Boons
P. Bruyts
P. Everaerts
H. Fays
J.M. Hailleux
Y. van de Marve

L. de Neek

W. Cortois
H. Schidlow

H. Lepage

W. Goossens

H. Verhagen

A. Haut

H. Laveq

H. Bauhuys

H. Van den Attenele

Ets Huygebaert

S.K. Import-Export
12 avenue de la Croix Rouge
1000 Bruxelles

Innovation-Bon Marché
Centre international Rogier
1000 Bruxelles

Interglobe
103 boulevard Auguste Beyers
1040 Bruxelles

Institut international du coton
10, rue du Commerce
Bruxelles 4

Japan Decor Trading Co.
Boonsesteenweg 615
2610 Wilryk

Kiekens
25 avenue de la Toison d'Or
1050 Bruxelles

Ets Laurent-Guelton
71 avenue Ducpétiaux
Bruxelles 6

Linnex
22, rue des Comédiens
1000 Bruxelles

Luyckx Airfreight
Fret Building
Leventen

Ets Nap
14, rue de Louvain
Vilvoorde

Harfilex p.v.b.a.
5, rue Jacob
La Boverie

Marga p.v.b.a.
Kouterbaan 198
9370 Lebbeke

Maison de l'Iran
9a boulevard de Waterloo
1050 Bruxelles

M. Jero
M. Malhotra

M. Dinant
Mme Pavichevitch
M. Garlinck
G. Godière
M. Stoetzer

M. et Mme M.E. Capellato-Turrièl

P. Persana
C. Pieters

M. Van Brauseghem

Mme Franky

Mme Guelton

Mme H. Abrahams

B. Green
M. Loncin
M. Van den Broeck
M. Van Litsenborg

M. et Mme Iuvine

P. Van Eyck

P. Bieemann

M. Howland

M. V. ...
O ...
2000 Avenue

Berlin
Bismarckstr 10
Berlin 1000

N.V. ...
A.O. ...
5 ...
1000 Brussels

Anc. ...
Bismarckstr 10
Berlin 1000

Berlin
5 ...
Chaussee

Bismarckstr 10
5 ...
1000 Brussels

Geneve
100 ...
1000 Brussels

Office de diffusion belge-tunisienne
233, rue Royale
1000 Brussels

Olympic Fashion S.A.
71-82, rue Sarras
1070 Brussels

Partevogel's Diffusion
59 ...
8700 ...

Henny Pien
Boordlaan 100
Brussels

Pijpe-Saint-J
Pilsenerstr 60
Brussels

José Pionier ...
11 ...
9100 ...

B. ...

B. ...

J. ...

B. ...
C. ...

B. ...

B. et ...

B. ...

V. ...

B. ...
E. ...

B. ...

B. ...

C. ...

J. ...

Poliflex petebes
 Graaf van Landestraet 20
 Oudmarste

A. Poliflex

Peter Pol van Dulle
 83 avenue de l'Hotelier
 1070 Bruxelles

Mr. Van Dulle

P.O. Pop Art International
 Graafstraet 20
 Dupuisville 212

B. De Bruin

De Duppelen et De Lema
 134 avenue Marie Robert
 1070 Bruxelles

C. de Duppelen

De Druce
 49 chaussée de Forest
 1040 Bruxelles

D. Druce

L. Druce - De Engel
 Graafstraet 10
 1040 Brussel

L. De Druce

J. Dullé Gode
 21-23, rue de France
 1070 Bruxelles

De Dulle
 G. Lait
 B. Desjardins
 C. Dierckx
 J. Thomas

Dumoulin
 3 place du Champ de Mars
 1050 Bruxelles

D. Van Dye

Ducloux and Co. (Belgique) Sols.
 Longe Graafstraet 83
 1050 Brussel

J. Ducloux

Ducloux
 Graafstraet 10-12
 Brugge

C. de Ducloux

Pierre Eymare
 47, rue du Saint Esprit 1110
 1050 Bruxelles

P. Eymare

Le Etchez art
 37-40 galerie Agave
 Bruxelles

B. Etchez

Shopping Center St. Etienne
 St. Etienne-Brux

L. de Gutter

1948
1949
1950

1951
1952
1953

1954
1955
1956

1957
1958
1959

1960
1961
1962

1963
1964
1965

1966
1967
1968

1969
1970
1971

1972
1973
1974

1975

1976
1977
1978

1979

1980
1981
1982

1983
1984
1985

1. 1986
2. 1987
3. 1988
4. 1989

5. 1990

6. 1991
7. 1992

8. 1993

9. 1994

10. 1995

11. 1996

12. 1997

13. 1998

14. 1999

15. 2000

16. 2001

Joh. Baptista Göttsche
St. Pauli Kirche
1888 Paris

L. Götting

Georgio Göttsche
St. Pauli Kirche
1888 Paris

P. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche
St. Pauli

G. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

G. Göttsche

Georg

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

G. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

G. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

L. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

G. Göttsche
G. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

G. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

P. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

Joh. Göttsche
Joh. von Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

G. Göttsche

Georg Göttsche
St. Pauli Kirche 1888 Paris

Joh. Göttsche
Joh. Göttsche
Joh. Göttsche

John Michael Ltd.
14-19 Savile Row
London W1

John Taylor

W.S. Group Ltd.
Barbican Court House
65/67 Regent Street
London W1A 2AT

D. Hunt
B. Sanders

Wills

Swirell
Chancery Lane
London WC2A 1PL

G. Ashby
B. Ashby

G.D. Johnson Ltd
111-113
P.O. Box 111
401 St Vincent

Per-Olaf Farnell

Wills

Cartier
15, rue de la Paix
Paris

John G. Dexter

LISTE DES CONFÉRENCIERS

- M. Patrick Corneille, Directeur général
Institut belge de l'emballage
- M. Marc Couvreur, Fonctionnaire
Service gestion, Union douanière, CEE
- M. Jean-Antoine Goutel, Conseiller
Chef de service, Ministère des affaires économiques
- M. Joseph Joes, Administrateur délégué
Prime d'import-export
- M. Julius Jorgens, Président Directeur
Coopérative d'achat
- Koehn Adler AS
Rue de la Loi (RPA)
- M. François Boulin, Chargé de mission
Bureau du Plan
- M. Paul Richely, Directeur
Organisation des consommateurs
- M. Jean Sautou, Chef de division
Entreprise de distribution
- M. Auguste Tegenbos, industriel
- M. Victor Vaack, Directeur de laboratoire
Ministère des affaires économiques
- M. Robert Verheyen, acheteur
Grand Magasin
- M. Robert Waterinckx, Inspecteur général
Ministère des finances

ANNEXE III

EXEMPLES D'OBSERVATIONS PRESENTES PAR
L'INSTITUT NÉGLER DE L'EMBALLAGE

L'emballage extérieur est de bonne qualité et bien réalisé, cependant le calage intérieur est dérisoire, la caisse n'est pas remplie. Les objets sont pratiquement sans protection, il y a d'énormes vides qui permettent aux objets de se déplacer au cours des manutentions.

Il y a donc des risques d'avaries graves. Le conditionnement intérieur est donc totalement insuffisant pour un transport maritime d'autant plus que le peu de calage qu'il y a, est réalisé au moyen de bandelettes de papier. Aucune protection contre l'eau et l'humidité n'est réalisée et cela est d'autant plus grave que le couvercle de la caisse est à claire-voie, c'est-à-dire qu'il y a des espaces entre les planches.



Photo n°3



Emballage No 1

Contenu : vêtements

L'emballage est bon (carton ondulé triple cannelure). Le contenu est bien protégé par des sachets de polyéthylène; cependant la fermeture est insuffisante car, comme le montre la photo No 1 en annexe, il y a danger et tentation pour le vol.

Emballage No 2

Contenu : vêtements

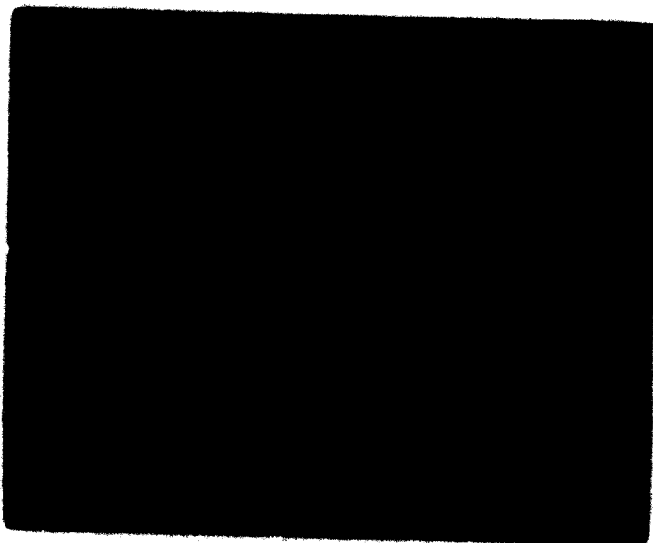
Caisse carton contenant des vêtements préalablement emballés dans des sachets de polyéthylène. La boîte carton est recouverte d'une toile de jute dont la fermeture est réalisée par couture. (Voir photo No 2 en annexe.)

Cet emballage, vu la nature de son contenu, peut être considéré comme très bon.

Photo n°1



Photo n°2

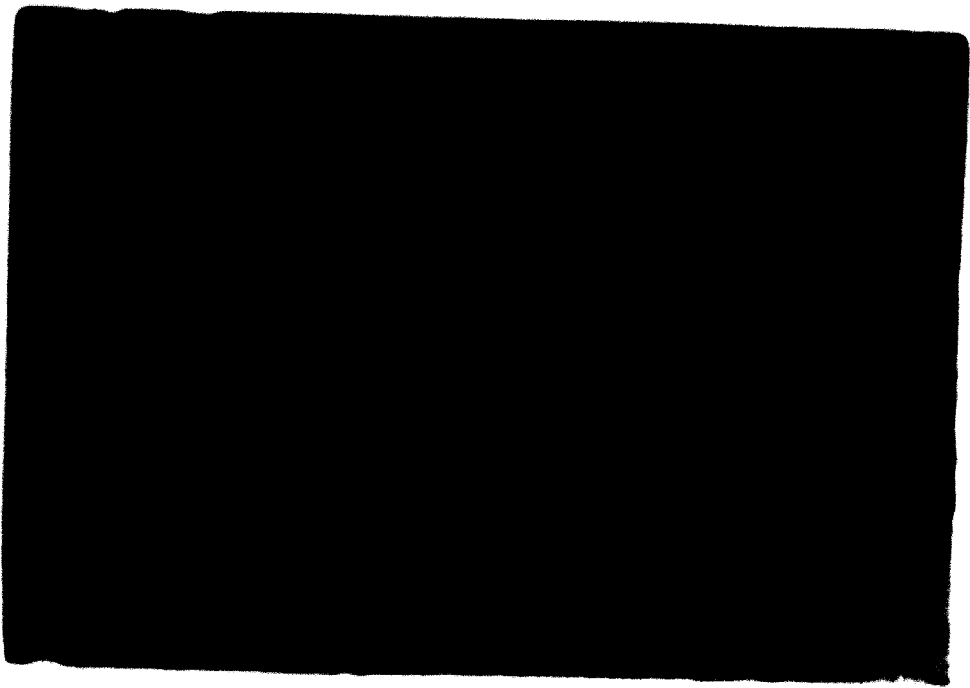


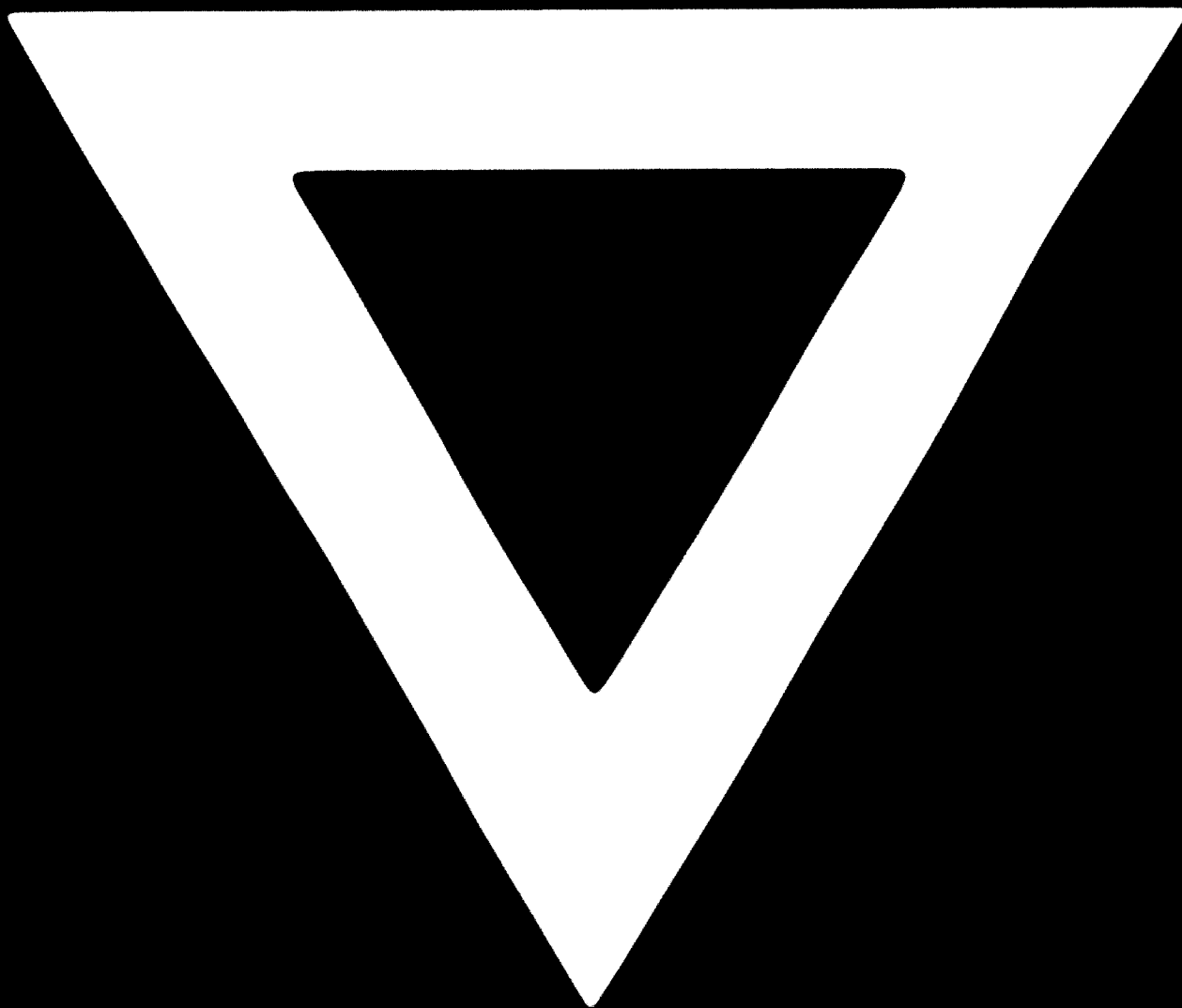
1

Contenu : tissus

Les emballages semblent être en bon état; ils sont réalisés en carton ondulé et sont surenveloppés d'une feuille de papier et ensuite ficelés. Cet emballage est satisfaisant pour un transport aérien mais pas pour un transport maritime car il n'y a aucune protection contre l'eau et l'humidité.

Il y aurait intérêt à regrouper tous ces petits emballages dans une caisse dite maritime suffisamment protégée contre l'humidité et l'eau.





76. 04. 27